

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 11 juillet 2017

Délibération n° 57-2017

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification de l'article 3 des statuts de la fondation universitaire.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	19
Suffrages exprimés :	19
• Pour :	19
• Contre :	0
Abstention(s) :	0
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Statuts de la Fondation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 20 juillet 2017

Document mis en ligne le : 20 juillet 2017